Zeitschrift: Revue syndicale suisse : organe de l'Union syndicale suisse

Herausgeber: Union syndicale suisse

Band: 47 (1955)

Heft: 10

Titelseiten

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 23.11.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

REVUE SYNDICALE SUISSE

ORGANE MENSUEL DE L'UNION SYNDICALE SUISSE

Supplément trimestriel: «TRAVAIL ET SÉCURITÉ SOCIALE»

Nº 10 - Octobre 1955



47me année

Commémoration solennelle du 75° anniversaire de l'Union syndicale suisse

Par Claude Roland

C'est au Palais des Congrès, à Zurich, que l'Union syndicale suisse a commémoré le 75^e anniversaire de sa fondation les 30 septembre et l^{er} octobre derniers. Les quelque 650 délégués invités et journalistes qui eurent le privilège de participer à ces festivités grandioses en garderont le souvenir durable.

Par une curieuse coïncidence, cette manifestation commémorative, marquée d'un bout à l'autre par la plus grande dignité, suivait de quelques jours l'infâme campagne de diffamation réengagée par la presse de nos piteux concurrents des syndicats chrétiens-nationaux — appuyée par le Nouvelliste valaisan, le Walliser Volksfreund et quelques autres journaux conservateurs aveuglés par le même fanatisme — sur la base de l'arrêt stupéfiant rendu par la IIIe Chambre du Tribunal d'arrondissement de Zurich dans le procès engagé par Robert Bratschi contre le D^r Walther Stampfli. Cet arrêt, commis avec la complicité de trois docteurs en droit, conforte la hargne de nos adversaires peu scrupuleux, qui accusent l'Union syndicale de n'être pas neutre en matière confessionnelle, ni indépendante des partis politiques, et vont même jusqu'à prétendre que la qualité de chrétien est inconciliable avec celle de membre d'une fédération adhérente à l'Union syndicale suisse.

Nous aurons l'occasion de revenir à loisir aussi bien sur le jugement de Zurich que sur l'étrange conception du christianisme qu'ont les syndicats chrétiens-sociaux avides et prompts à la curée.

Pour le moment, nous nous bornerons à constater que l'Union syndicale suisse se porte mieux que jamais, qu'elle a définitivement